

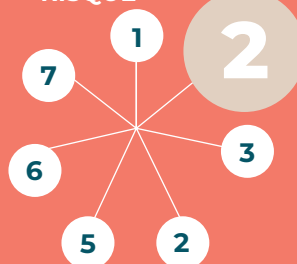
AGIR AVEC LA FONDATION ABBE PIERRE

Agir avec la Fondation Abbé Pierre est un FCP multi-actifs qui permet de mettre votre épargne au service de l'accès au logement pour les plus défavorisés

HORIZON
D'INVESTISSEMENT

2 ans
minimum

RISQUE*



Titres
solidaires :

5 à 10%
maximum

(encadré par la loi)

Actions :
0 ▶ 10%
maximum

Taux :
80%
minimum

LE PROFIL DU FONDS

Agir avec la Fondation Abbé Pierre en bref...

- Un fonds multi-actifs principalement investi sur les marchés de la zone Euro
- Une logique de don : 50% des sommes distribuables sont versés chaque année, sous forme de don, à la Fondation Abbé Pierre, seul bénéficiaire
- Une logique de soutien : financer des acteurs de l'économie solidaire qui oeuvrent en faveur du logement très social
- Une logique d'influence : sélectionner les entreprises les plus performantes d'un point de vue Environnemental, Social et de Gouvernance (ESG)

Une gestion engagée

L'investissement dans des entreprises solidaires donne du sens à votre épargne en aidant au financement de projets concrets. Agir avec la Fondation Abbé Pierre concentre ainsi ses investissements solidaires dans les entreprises intervenant directement dans le logement très social.

Avec cet OPC, 50% des revenus sont reversés à la Fondation Abbé Pierre en contribuant au financement du programme « 2000 logements pour 2000 familles ». De plus, votre partage est considéré comme un don et ouvre droit à réduction d'impôts (le traitement fiscal

dépend de la situation individuelle de chacun et est susceptible d'être modifié).

Agir avec la Fondation Abbé Pierre intègre enfin, au-delà de l'analyse financière, une analyse des pratiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) des émetteurs cotés et des Etats. Cette gestion permet d'encourager les entreprises à progresser dans la prise en compte de ces enjeux et d'approfondir la connaissance des investissements pour une meilleure maîtrise des risques.

Un univers d'investissement privilégiant les meilleures notations

Au-delà de la partie solidaire du portefeuille (5% à 10% du fonds), le FCP bénéficie de plusieurs « moteurs » de performance qui permettent également de mieux répartir les risques de gestion. Jusqu'à 10% du portefeuille peut être investi en actions de la zone Euro. 80% au moins du portefeuille se compose de produits de taux d'émetteurs "corporate" (BBB- minimum) ou d'Etats de la zone Euro : environ 50% est investi directement en obligations d'émetteurs privés ; le complément (environ 30% de l'actif) est composé d'OPC de trésorerie d'Ecofi qui ont fait leurs preuves. Ces investissements sont sélectionnés selon le filtre ISR d'Ecofi (cf verso).



Un placement d'épargne solidaire pour donner un toit à ceux qui n'en ont pas."

David Jourdan,
Directeur de la gestion crédit

Gérant depuis 1996

*L'indicateur synthétique de risque SRI (Synthetic Risk Indicator) va de 1 (risque faible) à 7 (risque élevé). La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Tous les risques ne sont pas toujours intégralement pris en compte par l'indicateur de risque. Les autres risques liés à l'investissement sont indiqués dans la section "Principaux risques" du Prospectus.

Produit destiné à des clients prêts à accepter un risque de perte en capital et ne nécessitant pas une connaissance approfondie des marchés financiers. Cf. verso.

Fonds ISR selon la méthodologie Ecofi, ce fonds ne dispose pas du label ISR d'Etat.

Les références à un label ou une récompense ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

1 Sélection de l'univers d'investissement

- ▶ **Univers initial** : valeurs de la zone Euro (actions et obligations).
- ▶ **Filtre ISR** :
 - Exclusions sectorielles (armements controversés, tabac, jeux, charbon, énergies fossiles non conventionnelles, pétrole, pesticides*) et des paradis fiscaux ;
 - Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG (Moody's ESG Solutions) et selon la Méthode I-Score ;
 - Gestion des sociétés controversées.

2 Notation des valeurs

Critères de l'évaluation

- ▶ **Analyse financière** pour les émetteurs cotés qui privilégie des critères de long terme : recherche, transparence des comptes, qualité et fiabilité du management...
- ▶ **Analyse ISR qualitative** effectuée par l'équipe éthique et solidaire au regard des enjeux ESG majeurs du secteur auquel l'entreprise appartient et des controverses la concernant.
- ▶ **Analyse des émetteurs solidaires** : secteur d'activité et concurrence ; organisation et management ; situation financière ; utilité sociale et environnementale.

3 Construction du portefeuille

Elle dépend :

- du processus d'allocation d'actifs qui caractérise le régime économique et détecte les thèmes d'investissement ;
- de la note fondamentale et de la note ISR ;
- de l'appréciation du risque valeur et du risque marché / secteur.

LA GESTION ET LE SUIVI DU RISQUE

- Le calcul du risque est une combinaison entre des facteurs de liquidité et des facteurs de volatilité.

AGIR

Les OPC solidaires d'Ecofi permettent de financer, à conditions préférentielles, plus de 70 entreprises solidaires sur 4 thématiques :

- Agir pour la planète
- Agir pour une société plus juste
- Agir pour la solidarité internationale
- Agir pour entreprendre autrement



FOCUS INTENSITÉ CARBONE

L'intensité carbone (calculée avec les émissions scope 1, 2, 3) est intégrée dans notre processus Impact ISR. L'intensité carbone de nos fonds ISR doit être systématiquement inférieure à celle de leur univers ESG.

+ AVANTAGES

- Un fonds multi-actifs qui oeuvre pour le logement très social
- Un fonds engagé avec le partage, l'investissement solidaire et socialement responsable
- Expérience du Crédit Coopératif, pionnier & leader dans l'épargne solidaire

! INCONVÉNIENTS ET RISQUES

- Risque de gestion discrétionnaire
- Risque de perte en capital
- Risque de taux, crédit, juridique
- Risque lié à la gestion des garanties et aux opérations d'acquisition et cession temporaire de titres
- Risque de durabilité
- Risque lié aux investissements solidaires

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN : FRO010626184

Forme juridique : FIA relevant de la directive AIFM

Classification SFDR : Article 8. Ce fonds promeut des critères ESG mais il n'a pas pour objectif un investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

Dépositaire / Conservateur : Caceis Bank France

Valorisateur : Caceis Fund Administration

Société de gestion : Ecofi

Date de création : 17 juillet 2008

Devise de valorisation : Euro

Zone géographique : Zone Euro

Indice de référence : Livret A (a posteriori)

Conditions de souscriptions/rachats : Chaque jour (J) avant 10h00 sur la valeur liquidative du jour (J)(cours inconnu) - Règlement J+1

Valeur initiale de la part : 150 euros

Frais de gestion : Directs : 0,10% (TTC maximum) de l'actif net - Indirects : 1,40% de l'actif net (TTC maximum)

Commissions de souscription : Acquisse : néant - Non acquisse : 0,50% (maximum)

Commissions de rachat : Néant

Commissions de mouvement : 0,1196% TTC (transactions sur actions uniquement)

CONTACT : +33 (1) 44 88 39 00 - contact@ecofi.fr

Document non contractuel. Le présent document ne constitue pas une recommandation d'investissement personnalisée.

Conformément à la réglementation, toute souscription devra être précédée d'une évaluation de l'expérience, de la situation et des objectifs du Client. Il est recommandé, avant tout investissement, de lire attentivement le prospectus complet (et en particulier le Document d'Information Clé ou DIC) de l'OPC. Les documents d'informations périodiques des OPC sont tenus en permanence à votre disposition chez Ecofi Investissements 12 boulevard de Pesaro CS 10002 - 92024 Nanterre Cedex ou sur notre site internet www.ecofi.fr. Ecofi Investissements est susceptible de détenir des liens d'intérêt (notamment gestionnaire ou distributeur) ou de détenir des positions sur les OPC ou les valeurs mentionnées. Cet OPC n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Ecofi Investissements est agréée par l'AMF (<http://www.amf-france.org/>) sous le n°GP97004 en date du 07/02/1997.

GRUPE CREDIT COOPERATIF